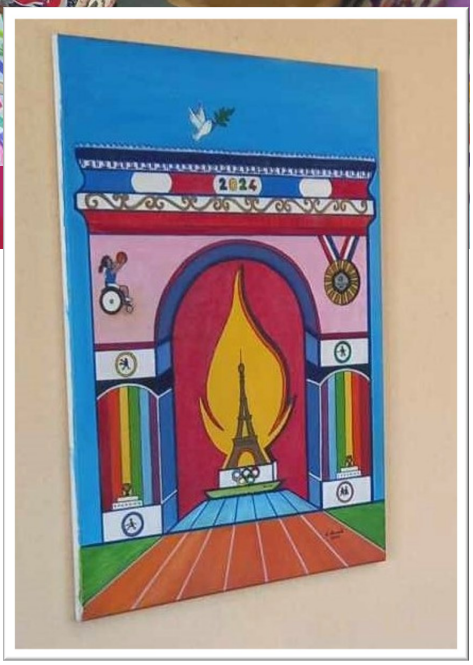
MAROL'INFOS

Bulletin d'information - N°181– avril/mai 2024



LE MOT DU MAIRE

Le Marché des créateurs vient de se dérouler à la maison pour tous. Des artistes locaux y ont exposé leurs œuvres et partagé leur passion. Une bien belle initiative et surtout une preuve que les Marollais ne manquent ni de talent ni d'inspiration. Peinture, maroquinerie, bijoux, patchwork étaient au programme. Bravo à eux et un grand merci à Jacques Loret pour le tableau qu'il a offert à la municipalité. Intitulé « Symbolique des Jeux Olympiques 2024 », il est actuellement accroché dans la salle du conseil.



Alors que l'été se profile péniblement, notre village s'apprête à accueillir une nouvelle exposition du 28 juin au 14 juillet : son deuxième salon d'art contemporain. Organisée par l'association Atrium, cette édition aura pour thème les arts graphiques. De l'abstrait au photoréalisme en passant par toutes les nuances intermédiaires, plusieurs artistes viendront encore cette année à votre rencontre.

Une grande fresque participative sera même réalisée par le public. Alors, si vous vous sentez l'âme d'un peintre ou d'un graffeur, venez y apporter votre touche personnelle. L'œuvre sera ensuite exposée.



Le Maire
Julien POIREAU

Compte-rendu du conseil municipal
du jeudi 16 mai 2024

Délégations consenties au Maire par le Conseil municipal.
M. le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.
Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, de confier à Monsieur le Maire les délégations necessaires.

Proposition de vente des parcelles cadastrées D 503 et D 504
M le Maire expose aux conseillers municipaux le souhait de vendre les parcelles D 503 d'une superficie de 730m ^{2} et D 504 de 550m ^{2} (sis au 48 rue grande)
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité
- autorise le maire à effectuer les démarches pour l'estimation des biens

Achat de pièges photographiques par le maire et demande de remboursement
Considérant la nécessité de l'achat de pièges photographiques pour lutter contre les dépôts sauvages,
Considérant la bonne utilisation des deniers publics et la réalisation de plusieurs devis,
Considérant que la commune n'a pas à sa disposition de carte bancaire,
Le Maire propose aux conseillers municipaux d'acheter 6 pièges photographiques pour un montant total de 362.33 € sur le site Amazon avec l'utilisation de sa propre carte bancaire et contre remise de la facture un remboursement de la mairie.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité
- autorise le Maire à acheter les 6 pièges photographiques
- autorise le remboursement contre remise de facture

Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité
Le Maire propose à l'assemblée :
La création d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet d ^{t} une durée hebdomadaire de service, soit 26 / 35ème à compter du 21 mai 2024, pour l'entretien des bâtiments et la surveillance des enfants pendant la pause méridienne aux écoles.
L'agent contractuel relevera du cadre d'emplois d'Adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période allant du 21 mai au 30 juin 2024 inclus.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :
- d'adopter la proposition du Maire et d'inscrire au budget les credits correspondants

Adhésion au groupement de commande pour la fourniture et l'acheminement d'énergies et de services associés auprès du SDESM
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :
- approuve le programme et les modalités financières.
- autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes d'énergies et services associés,
- approuve les termes de l'acte constitutif du groupement de commandes annexé à la présente délibération,
- autorise le maire à signer l'acte constitutif de groupement de commande et tout acte ou mesure nécessaire à son exécution,
- autorise le représentant du SDESM à signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement et ce sans distinction de procédures ou de montants

Questions diverses :

PROTECTION FONCTIONNELLE
M le Maire informe les conseillers municipaux de la suite favorable donnée à la requête émise par l'agent de la police municipale concernant sa demande de protection fonctionnelle pour l'audience qui se tiendra le 20 juin 2024 au Tribunal judiciaire de Fontainebleau. La mairie se portera également partie civile pour cette affaire.

SINISTRE GRELE
Lors de l'épisode orageux du dimanche 12 mai, les grêlons ont endommagé les puits de lumière sur le toit du gymnase. Une déclaration de sinistre auprès de l'assurance a été réalisée.

VOIRIE
Réaménagement de la Place du carrefour (Place Charles de Gaulle) :
- création de 2 places PMR
- passage en zone de rencontre
- installation de barrières amovibles et de chasse-roues financé partiellement par la CCPM.

Le plan est en cours de validation, tenant compte des remarques du conseil municipal.



Le recensement militaire est obligatoire et donne des DROITS

QUI? *Garçons et filles de nationalité Française*

OÙ? *A la mairie de ton domicile*

QUAND? *Dès 16 ans*

AVEC QUOI? *Pièce d'identité, livret de famille et justificatif de domicile*

POURQUOI?
- *Pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen (Brevet, BAC, CAP, BEP, permis de conduire…)*
- *Pour effectuer la journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)*
- *Pour l'inscription d'office sur les listes électorales*

Le compte rendu complet du conseil municipal est disponible en mairie ainsi que dans le tableau d'affichage municipal.

UNE FUTURE CHAMPIONNE

Gymnastique artistique

Lundi 20 mai, Léana Gandoin a participé aux finales nationales UFOLEP en gymnastique à Douai (Hauts de France). Elle se classe à une très belle 5ème place sur 90 participantes (avec un total de 41,6 points, à un point de la 1ère)

Elle avait réussi à se qualifier deux mois auparavant en terminant 3ème en finale régionale.

Lors de la finale nationale Léana a réussi à hausser son niveau et obtient la meilleure note aux barres asymétriques (les épreuves : saut, poutre, sol et barres asymétriques).

Bravo Léana !!

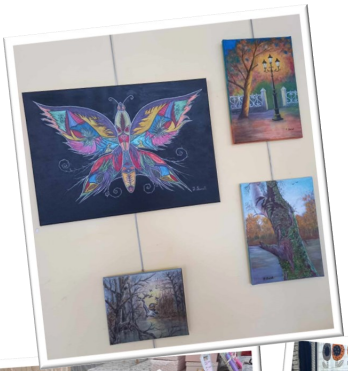


MARCHÉ DES CRÉATEURS

Samedi 25 mai 2024

Lors de cette seconde édition, une dizaine d'exposants ont pris place à la maison pour tous pour installer leur stand et proposer de nombreux articles créer de leur propres mains.

L'occasion de découvrir de vrais talents.

























7 MAI 1954 - CHUTE DE DIEN BIEN PHU

Une figure de Marolles y était : l'Abbé Michel TRINQUAND

D'abord un peu d'histoire.



Les médias parlent en ce moment de la commémoration de la bataille sanglante qui a eu lieu au printemps 1954 dans la cuvette de Dien Bien Phu et qui a mis fin à ce qu'on a appelé l'Indochine Française.

C'est en 1858, sous le second Empire que la France prend pied en Asie orientale et colonise en 1862 la Cochinchine (autour de Saïgon). En 1863, elle instaure un protectorat sur le Cambodge et en 1883, elle investit le Tonkin (autour de Ha-noï).

En 1887 est mis en place le gouvernement général de l'Indochine composé de la colonie de la Cochinchine et des trois protectorats du Cambodge, du Tonkin et de l'Annam. En 1899 s'y ajoute le protectorat du Laos et début 1900, le territoire à bail de Kouang-Tchéou-Wan en Chine.

L'Indochine Française n'est pas une colonie de peuplement comme l'Algérie mais une colonie d'exploitation pour faire fructifier les richesses locales. L'hévéa pour le caoutchouc, le riz, les minerais… Elle fût considérée comme » la perle de l'Empire », mais n'a compté qu'une minorité de français : 34 000 en 1940 pour 22 655 000 habitants.

Dès les années 1930, commencent des soulèvements notamment communistes. L'occupation japonaise durant la seconde guerre mondiale va créer une césure et en 1945, Kouang-Tchéou-Wan est rétrocédé à la Chine et Ho Chin Minh proclame l'indépendance du Viêt-Nam.

Ce n'est pas du tout du goût de la métropole qui essaye de trouver une solution avec la création des Etats associés. Après l'échec de la conférence de Fontainebleau le 6 juillet 1946, c'est le début de ce qu'on appellera la guerre d'Indochine.

La France dépêche ses meilleurs généraux (Leclerc, de Lattre de Tassigny…) pour reprendre pied là-bas et rencontre par-fois quelques succès. Le 22 juillet 1949 est proclamé l'Etat du Viêt-Nam dirigé par l'ancien empereur Bao Daï.

Cependant la guérilla vietminh avec à sa tête Ho Chi Minh et le général Giap, soutenue par la Chine devenue communiste avec Mao à sa tête en 1949 est très virulente surtout au Tonkin.

Les généraux français décident de concentrer les troupes d'élite dans la cuvette de Dien Bien Phu ce qui leur sera fatal. Du 13 mars au 7 mai 1954, la bataille fait rage et les Français assiégés se rendent le 7 mai.

Le 20 juillet 1954, les accords de Genève consacrent la division du Viêt-Nam en deux et mettent fin à la présence française en Indochine.

Mais pourquoi parler de Dien Bien Phu à Marolles alors que notre monument aux morts ne comporte aucun nom de soldat décédé là-bas. Eh bien, parce qu'une figure marollaise a laissé une trace indélébile sur Dien Bien Phu, je veux parler du père Michel Trinquand.

La vie du père Michel Trinquand :

Issu d'une famille seine et marnaise, puisque son ancêtre Jean-Louis Nicolas Trinquand, avocat au Parlement de Paris, con-seiller du Roi à la cour des monnaies et maître des Eaux et Forêts du Roi a acquis le 22 décembre 1749, la ferme de la Cave à Chelles pour en faire sa maison de campagne. La famille Trinquand gardera d'ailleurs cette ferme jusqu'en 1945 date à laquelle, elle la vendit à l'institution de Jésus crucifié pour y installer le prieuré Sainte-Thérèse de l'enfant Jésus.

Mais son père étant lieutenant au 4ème régiment de cuirassiers durant la Première Guerre Mondiale, Michel Trinquand nai-tra le 29 janvier 1915 à Cambrai.



Sa formation religieuse et le contexte militaire de la famille le conduira à devenir aumônier militaire de la 1ère armée en 1945.

En 1947, il est nommé curé de Misy-sur-Yonne, Barbey et La Tombe. Mais devant les évènements d'Indochine, il demande à partir là-bas pour réconforter nos troupes et assurer leur besoin de spiritualité.

Il débarque à Saïgon début février 1954 et est rapidement envoyé sur le site de Dien Bien Phu en qualité d'aumônier militaire.

L'écrivain Jules Roy, décrit ainsi l'abbé Trinquand dans son livre « La Bataille de Dien Bien Phu » paru en 1963 : *« Près de lui se tient l'abbé Trinquand, prêtre du diocèse de Meaux venu servir en Indochine comme aumônier de la 13ème demi-brigade de la légion : c'est un homme grand et bien bâti de trente huit ans, intelligent et bon, au beau visage romain, aux cheveux rares et aux lèvres fines. Il a comme les Viets la manie des statistiques et compte les obus qu'il entend siffler et exploser. Quinze à dix-huit à la minute »*

Portrait

L'abbé Trinquand dans un livre « A Dien Bien Phu, nous étions cinq aumôniers militaires » publié dans la série Militaire et Chrétien par le Diocèse aux armées française décrira la souffrance et l'espérance dans cet enfer. Il accompagnera notamment dans ses derniers instants un des héros de la bataille : le lieutenant Bunsbrouck qu'il confessera et à qui il donna la communion « malgré le fracas des explosions plus ou moins proches et qui font descendre sur nous l'impalpable poussière. »

Fait prisonnier à l'issue de la bataille, il sera libéré fin 1954 et rapatrié en France.

En 1955, il est affecté comme curé à Marolles avec en charge aussi les paroisses de Barbey, Misy-sur-Yonne et la Tombe. Il accompagnera les évolutions de l'Eglise à cette période du Concile Vatican II, modernisera le mobilier de notre église et laissera à des générations de marollais le souvenir d'un prêtre impliqué.

Il demande a être relevé de son ministère en 1989 à l'âge de 74 ans et devient aumônier du carmel de Forges. Néanmoins, il n'abandonne pas notre village et de 1989 à 2002, il assurera régulièrement le service de la messe dominicale dans notre église Saint-Germain. Il fût le dernier curé en poste dans notre secteur et ce durant 47 années.

C'est d'ailleurs a l'issue de la dernière messe qu'il a célébré qu'il fût fait devant notre monument aux mort chevalier de la légion d'honneur.



Il partit alors à la maison de retraite des sœurs augustines à Meaux.

Il n'oublie cependant pas Dien Bien Phu. C'est ainsi que le 31 mars 2006, la promotion lieutenant Bunsbrouck a rendu hommage à son parrain d'exception par une messe célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, suivie d'une prise d'armes dans la cour d'honneur, puis une conférence dans le grand amphithéâtre de l'école Militaire. Des témoignages poignants furent prononcés à cette occasion dont celui du médecin colonel Jacques Gindrey, l'infirmière Geneviève de Galand de Heaulme et de monsieur l'abbé Michel Trinquand.

L'abbé Michel Trinquand a été rappelé à Dieu le 12 avril 2009, jour de Pâques dans sa 95ème année. Ces obsèques ont été célébrées le 16 avril 2009 en l'église Saint-André de Chelles en présence de nombreuses personnes de Marolles, Barbey, Misy-sur-Yonne et La Tombe.

N'oublions pas les 3 000 morts, 4 400 blessés, 10 948 prisonniers dont 7 658 ne sont pas revenus de la bataille de Dien Bien Phu.

MAROLLES AU FIL DES RUES

La Grande rue (partie centrale)





Nous sommes maintenant au cœur de Marolles. C'est là que se situent depuis au moins le XIX ème siècle les activités commerciales du village.

Sur la partie la plus large de la rue, nous voyons les restes de la maréchalerie avec les enseignes qui rappellent son existence, « la petite forge » et « La Maréchalerie » ainsi que les anneaux pour attacher les chevaux.

A ce propos, un arrêté municipal du 3 juillet 1890 défendait aux maréchaux-ferrants, charrons, menuisiers et en général à tous les individus exerçant des professions bruyantes et qui peuvent troubler le repos de leurs voisins de commerces, leur travail avant 5 heures du matin et de le continuer après 9 heures du soir, dans les mois de janvier, février, mars, avril, septembre, octobre, novembre et décembre et de 4 heures du matin à 9 heures du soir pour les mois de mai, juin, juillet et août.



Puis nous trouvons un ensemble de deux commerces : une épicerie buvette devenue par la suite la boucherie du village et une boulangerie devenue le bazar-pêche. Ces deux commerces sont actuellement en attente d'une réactivation.

Juste avant la place, nous trouvons la boulangerie à cet emplacement depuis très longtemps mais reconstruite à la fin des années 1950.



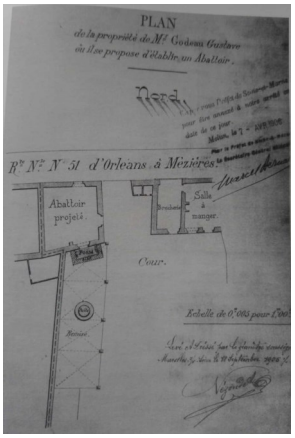


La pharmacie quant à elle, est une création du début des années 1990. Elle a la particularité de posséder une panne de sa charpente constituée par un mât de bateau de 4,15 mètres de longueur sur lequel on voit encore les trous permettant de fixer le réa ou le passage des drisses. D'autres trous servaient au passage des cordages. Témoin de l'importance des mariniers dans notre village.

Enfin se trouve l'auberge de la Croix Verte. Au début du XXème siècle, elle était exploitée par un certain Roy, successeur d'Adam ce qui se lit sur les cartes postales de l'époque. On y logeait à pied et à cheval. Après de multiples propriétaires, elle porte aujourd'hui le nom du « Royal ».







En face, la maison possédée aujourd'hui par la famille Tassel se trouvait au début du XX ème siècle la boucherie exploitée par Gustave Godeau. En 1906, celui-ci a sollicité l'autorisation d'établir une tuerie d'animaux, avec brûloir et échaudoir. Le Préfet de Seine-et-Marne l'autorisa à condition de n'abattre que des animaux destinés à son propre commerce. Cet abattoir se situait dans le petit bâtiment qui abrite aujourd'hui la conciergerie « Imanesia ».

Ainsi, même renouvelé, notre village comporte toujours des commerces attrayants. Leur pérennité dépend de leur fréquentation par les marollais, les habitants des villages environnants qui en sont dépourvus et par les touristes de passage.

Jean-Pierre PAVIOT
Adjoint à l'urbanisme

LES AMIS DE L'ÉCOLE

Pâques

Comme chaque année, la Mairie a pu compter sur les bénévoles des amis de l'école pour participer à l'organisation de la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques, et proposer des jeux aux enfants. Sans bénévole cette journée ne pourrait avoir lieu.






Il faut également remercier l'association **Patch à Marolles** pour la confection des sacs de Pâques utiliser lors de la grande chasse aux œufs.






La Kermesse

Prochain rendez-vous, **Samedi 15 juin** à partir de **14h** pour la kermesse des écoles. Des tickets de tombola sont encore disponibles pour tenter de gagner un ou plusieurs lots.

Les Amis de l'école

RECHERCHE BIBELOTS, PELUCHES….

Ne jetez plus et pensez à nous…Vous avez sûrement des peluches, bibelots, vaisselles… en bon état qui s'entassent dans vos placards ou dans votre grenier ? Faites un geste solidaire en les donnant à l'association. Ce don servira pour les enveloppes de la kermesse du 15 juin prochain.



ASSOCIATION PATCH A MAROLLES

Journée de l'amitié et nuit du Patch

Comme chaque année, la journée de l'amitié a eu un grand succès mais pour la première fois, le club Patch à Marolles a également organisé « la nuit du patch ». Les participantes ont passé la nuit à travailler sur leurs projets de patchwork dans une ambiance conviviale.

Une belle expérience à renouveler .








A.S.MAROLLES

Assemblée Générale et Stages Multisports



L'Assemblée Générale de l'A.S.M., qui s'est tenue le 09 février dernier devant 45 participants, a fait l'objet de la mise en avant des évènements marquants suivants :

- La mise à l'honneur de 20 Lauréats 2023 tous récompensés pour leur fidélité, leur implication et leur dévouement. Beaucoup d'émotion, de clin d'œil et d'humour sont ressortis lors des discours préalables à ces remises ainsi que de très sincères remerciements.

- La présentation du rapport moral listant une très forte activité de l'ASM et de ses sections, et dont les statistiques font état de 797 adhérents, d'une bonne répartition de toutes les tranches d'âge allant de 3 à 92 ans et d'une parfaite parité Homme-Femme. A noter toutefois que les hommes sont plus nombreux jusqu'à 40 ans mais qu'après ce sont les femmes les plus nombreuses.

- La réalisation des 1ères activités Olympiques et Paralympiques avec les écoles de la commune ainsi que des 1ères Marches Octobre Rose, toutes les deux couronnées de succès.

- La présentation du rapport d'activité 2023 par les présidentes et présidents de section (Basketball, Football, Elan Sportif, Gymnastique Rythmique et Danse moderne, Handball, Latina Salsa, Pétanque, Multisports, Tai Chi, Taikibudo, Tennis et Tennis de table).

- La présentation des résultats financiers bénéficiaires grâce notamment aux nombreuses manifestations proposées tout au long de l'année et une gestion saine et rigoureuse des sections de l'ASM. Ces bons résultats permettront de demander moins de subvention à la commune pour 2024.

- Remerciements aux communes de Marolles, Misy, Balloy et La Tombe, au Conseil Départemental pour l'attribution de subvention.

- Le renouvellement du bureau avec une arrivée. Cette équipe de 9 personnes est composée de : Patrick LE FLOC'H (Président), Céline CHAUVIERE (Vice-Présidente), Sandrine BOUTIN (Secrétaire), Philippe BOUTIN (Secrétaire adjoint), David NARME (Trésorier), Nathalie FONTAINE (Trésorière adjointe), et comme membres Evelyne BOTTELLI, Nelly HARDY et Grégory GANDOIN.



En clôture, des remerciements ont été adressés aux Services Techniques et au Secrétariat de Mairie de Marolles pour leur soutien logistique ainsi qu'à tous les bénévoles qui œuvrent sans relâche pour l'animation des nombreuses activités de l'ASM.

Autre évènement majeur organisé par l'ASM, le stage multisports d'avril a rencontré un franc succès avec pas moins de 31 participants, dont 13 Petits de 4 à 8 ans le matin et 18 Grands de 8 à 12 ans l'après-midi.

Mickael, fidèle éducateur de ces stages, leur a proposé des Grands Jeux, de l'initiation au Cirque, des sports d'adresse, des sports collectifs et une chasse au trésor.

Lors du gouter de clôture, rendez-vous a été donné pour le prochain stage qui aura lieu du 08 au 12 juillet (1ère semaine des vacances d'été). Pour renseignements et inscriptions, veuillez contacter Patrick LE FLOC'H au 07 77 36 32 66.





COMITÉ DES FÊTES

Les festivités du 14 juillet approchent !

Un petit rappel de nos manifestations passées :

- Encore une soirée complète le samedi 23 mars où les participants ont pu se régaler d'une choucroute préparée par « Mon P'tils Traiteur ». L'amusement et la danse étaient au rendez-vous grâce à Marc Kevin qui a mis l'ambiance que nous attendions.





- La brocante le 28 avril à la salle des fêtes a réuni près d'une soixantaine d'exposants sous une météo relativement clémente.





Festivités du dimanche14 juillet :

De 8h à 18h : Traditionnelle brocante dans la grande rue. Si vous souhaitez exposer, vous trouverez joint à ce numéro tous les renseignements.

A 19h30 : Repas « Paëlla » dans une ambiance musicale à Inscription obligatoire avant le jeudi 4 juillet

Dès 20h00 : Bal populaire

21h30 : Distribution des lampions sur la place du carrefour

22h00 : Départ du défilé des lampions jusqu'aux berges de la Seine (ou retour sur la place du carrefour si le feu d'artifice devait être annulé)

23h00 : Feu d'artifice sur les berges de la Seine proposé par la municipalité, si la préfecture a donné son autorisation.

A bientôt
L'équipe du Comité des Fêtes

A.S.M FOOTBALL

Des équipes jeunes bien gâtées

Sortie Club du 04 mai

Cette année encore, grâce à la générosité de nos sponsors : ARM - CASA-ELEC - PREJAM - FRANCE PROTECT - AUX DOUCEURS MAROLLAISE - STUDIO COIF - LE ROYAL - PARTY LIGHT, les bénéfices du loto, ont permis au club de faire découvrir à 85 de nos jeunes pousses et à leurs parents, ce qu'était un match de football grandeur nature.





Ce fut chose faite le samedi 04 mai à Auxerre où les participants ont pu savourer l'ambiance d'un stade plein à craquer lors de la rencontre Auxerre / Paris FC pour l'accessit en ligue 1.

Sous une pluie battante, le match a tenu ses promesses avec une ambiance de folie et des buts.

Il fallait voir le regard des enfants qui découvraient pour la première fois un match de football et qui plus est surtout lorsque les supporters ont entonné « Auxerre c'est le Brésil ... » chant qu'ils connaissent bien puisque nous chantons « Marolles, c'est le Brésil... » , autant vous dire qu'ils se sentaient chez eux.

Au coup de sifflet final, une explosion de joie a envahi le stade, la liesse s'est emparée de nos petits pousses sous l'œil attendri de Luc le plus vieux supporter auxerrois de Marolles.

Comme un seul homme, on a entendu « on est en ligue 1, on est en ligue 1 » ; quelle belle récompense pour nos éducateurs bénévoles organisateurs de la sortie de voir tout ce petit monde s'éclater.

Un grand merci aux parents accompagnateurs des enfants qui ont fait de cet après-midi une fête pleinement réussie malgré le mauvais temps.

Remise nouveaux maillots K par K

Mis en contact par David, dirigeant U8-U9, la société K par K a doté de nouveaux maillots nos jeunes footballeurs des catégories U6-U7 et U8-U9.

La remise de ces maillots a eu lieu le mercredi 24 avril en présence des représentants de K par K, du fournisseur des maillots Créa-Styl , des enfants présents lors de l'entrainement de cette journée et des dirigeants du club.

Gageons qu'avec de si jolis maillots nos jeunes U6-U7 et U78-U9 continueront de porter bien hautes les couleurs et les valeurs du club sur les terrains de la région.



Tournoi U6 - U7 Claude Ysembert

En mémoire de ce dirigeant, trop tôt disparu, qui a encadré les jeunes footballeurs marollais depuis 2007, le club a organisé le samedi 18 mai un tournoi U6-U7 qui a rassemblé 8 équipes de 6 clubs.

Ce tournoi, remporté haut la main par l'équipe 1 de Marolles (8 victoires en 8 matchs), a également vu la victoire au concours de tir au but de Noham de Marolles tandis que la coupe du Fair Play a été attribuée au club de Gouaix.

A l'issue de la finale et après des discours riches en émotion, la remise des récompenses, à savoir une coupe par équipe, une belle médaille par joueur et un trophée Challenge Claude YSEMBERT, a eu lieu en présence de la famille de Claude.





A noter sur vos tablettes

Dimanche 23 juin au stade : Journée Club (matchs en famille le matin, suivi de l'Assemblée Générale puis du pique-nique l'après-midi).

A bientôt

Pour les bénévoles du club
Frédéric FONTAINE

A.S.MAROLLES

Semaine Olympique et paralympique à l'école maternelle

En cette année olympique, et après le vif succès rencontré en 2023 pour les 1ères olympiades, les 96 enfants de l'école maternelle ont à nouveau participé aux activités de la Semaine Olympique et Paralympique organisées conjointement par l'école et l'A.S. Marolles.

Pour cela, les mardi 02 et vendredi 05 avril, par équipes de 4 ou 5 enfants représentant 10 pays (2 par continent) ils ont concouru sur 4 ateliers (2 Olympiques et 2 Paralympiques) ainsi que sur un Quizz sur l'olympisme.

Encadrés par les maitresses et les ATSEM de l'école qui étaient assistées par les bénévoles de l'A.S. Marolles, les enfants ont tous fait de leur mieux pour rapporter le maximum de points à leur pays.

Si les 3 meilleures équipes de chacune des journées ont eu le droit aux traditionnelles médailles d'Or, d'Argent et de Bronze ainsi qu'à une montée sur le podium, tous les autres participants ont également reçu une médaille (car l'important était de participer) ainsi qu'un goûter fourni gratuitement par Brioche PASQUIER.

La joie et le sourire des enfants repartant avec leurs médailles, offertes par la Mairie, nous encourage tous à reprogrammer ces activités avec cette fois les enfants de l'école Primaire les 17, 18 et 20 juin prochain lors de la Journée Olympique.





MANIFESTATIONS









ÉTAT CIVIL

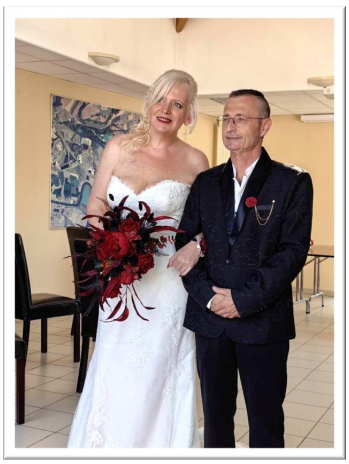
Mariages



Kevin LAÏB et
Marie MARASCALCHI



David MASSÉ et
Valèrie ACHILE



Mairie : Place du Général de Gaulle, 77130 Marolles-sur-Seine (tél. 01.64.31.32.56) **Site internet :** www.marolles-sur-seine.fr **Directeur de publication :** Julien POIREAU **Commission Communication :** Adeline FARGE, Stéphanie BOUSSAHA, Laurie LECOUSTRE, Isabelle CEVERO, Véronique LAURIÉ, Christelle SAVOURAT, David AMATO **Réalisation :** Montereau-Impression, 63 av du Général de Gaulle, 77130 Montereau (850 exemplaires)